PETIT MODE D'EMPLOI...
POUR COMPRENDRE LA « NOUVELLE » GRAMMAIRE

Préambule :

Une des difficultés de nombreux parents dans le suivi des devoirs de leurs enfants réside dans les changements engendrés par le passage à la grammaire rénovée du français en Suisse romande.
Cet enseignement renouvelé du français fut introduit dans le canton de Neuchâtel en 1985 alors qu'une partie des innovations avaient préalablement fait leur entrée dans les moyens d'enseignement neuchâtelois au cours des années 70.

Cette grammaire s'inspire des travaux de divers linguistes (Chomsky, Harris, Jacobson, Benvéniste, etc.) Elle a pour but de correspondre davantage aux réalités du français et cherche, du point de vue didactique, à développer chez les élèves une attitude d'observation de la langue.

En espérant que ce petit « mode d'emploi » lèvera certaines ambiguïtés et constituera pour vous, chers parents, une mise à jour utile, je tiens à préciser qu'il n'a pas la prétention d'être un compte-rendu exhaustif de cette grammaire rénovée, mais plutôt un petit guide pour voyager dans ses méandres. Il se limite d'ailleurs aux objectifs liés au programme du degré 6.

Les anciennes appellations, que vous avez sans doute apprises et utilisées, seront le plus souvent possible indiquées en italique *(anc. appellation)* **à côté des nouvelles.**

NOTIONS DE BASE : LES 3 AXES D'ÉTUDE EN GRAMMAIRE :

Il est tout d'abord essentiel de rappeler que la grammaire rénovée du français établit trois axes d'étude :

1. **LA PHRASE**
2. **LES CATÉGORIES**
3. **LES FONCTIONS**

DÉFINITIONS DE BASE:

1. **Qu'est-ce que la phrase ?**

Une phrase (P) est constituée obligatoirement et au minimum d'un groupe sujet et d'un groupe verbal *(verbe + éventuellement compléments (anc. COD ;COI))*

2. Qu'est-ce que la catégorie d'un mot ?

La catégorie d'un mot est sa nature, ce qu'il est dans toutes les circonstances, même lorsqu'il n'est pas placé dans une phrase.
Exemples :

- **chapeau** est toujours un nom *(substantif)* qu'il soit isolé ou qu'il soit placé dans une phrase.
- **joli** est toujours un adjectif.

3. Qu'est-ce que la fonction d'un mot ?

La fonction d'un mot est son rôle dans la phrase. Il est donc impossible de donner la fonction d'un mot s'il n'est pas contenu dans une phrase. Alors que la catégorie d'un mot ne change pas, sa fonction peut changer selon la phrase.
Exemples :

- **Ce chapeau** est joli. Fonction de « ce chapeau » : sujet.
- Tu portes **ce chapeau**. Fonction de « ce chapeau » : Complément de verbe *(anc. COD)*.

Remarque :
Toute la grammaire est basée sur cette distinction entre catégorie et fonction d'un mot. J'insisterai tout au long de l'année auprès des élèves pour que ces notions essentielles soient comprises et assimilées.

1. LA PHRASE P

La grammaire fait une distinction entre types de Phrases et formes de Phrases :

1.1. Les Types de Phrases

Ils sont les suivants :

- **type déclaratif :** on affirme quelque chose.
  Exemple : Il fait beau aujourd'hui.

- **type interrogatif :** on pose une question.
  Exemple : Est-ce qu'il fait beau aujourd'hui ?

- **type impératif :** on donne un ordre.
  Exemple : Ferme la porte derrière toi !

- **type exclamatif :** on donne une couleur d'exclamation à la phrase.
  Exemple : Que ce spectacle était réussi !

Remarque : Une phrase ne peut être que d'un seul type.

1.2. Les formes de Phrases

Les Formes de Phrases sont :

- **positive ou négative** : sans négation ou avec négation
  Exemple : Je ne viendrai pas. = phrase négative

- **neutre ou emphatique** : sans effet, sans intonation particulière ou avec.
  Exemple : Il est sympathique, lui ! = phrase emphatique

- **active ou passive** : le temps du verbe est à l'actif ou au passif
  Exemple : Je ferai ce lit. = phrase active
  Ce lit sera fait. = phrase passive

Remarque : Une phrase peut être de plusieurs formes à la fois.

Pour chaque phrase, il est possible de donner son type et sa (ses) forme(s) :

Exemples :

- Nicolas va au conservatoire.
  Type : phrase déclarative
  Formes : phrase positive et neutre

- Nicolas va-t-il au conservatoire ?
  Type : phrase interrogative
  Formes : phrase positive et neutre

- Nicolas ne va pas au conservatoire
  Type : phrase déclarative
  Formes : phrase négative et neutre

- Nicolas, lui, va au conservatoire.
  Type : phrase déclarative
  Formes : phrase positive et emphatique

- Nicolas, va au conservatoire !
  Type : phrase impérative
  Formes : phrase positive et neutre

- etc.

2. LES CATEGORIES

La nouveauté de la nouvelle grammaire par rapport à l'ancienne est que l'on établit des catégories sous forme de groupes.

2.1. LES MOTS

2.1.1. Le nom (N) *(anc. Substantif)*
Exemple: la pomme

Raisonnement :
On peut le faire précéder d'un déterminant. *(anc. Article défini ou indéfini)*

2.1.2. Le verbe (V) *(anc. Verbe)*
Exemple: agir
Certains verbes sont dits pronominaux parce qu'ils sont précédés de « se ».
Exemple: se laver

2.1.3. L'adjectif (Adj.) *(anc. Adjectif)*
Exemple: une pomme rouge

Raisonnement :
L'adjectif qualifie un nom. Il varie en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.
Il apparaît aussi dans une Suite d'être (Sê) *(anc. Attribut du sujet)*
Exemple : Jean est sympathique.

2.1.4. Le déterminant (D) *(anc. Articles définis ou indéfinis ; Adjectifs. démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis)*
Exemple : cette pomme rouge

Raisonnement :
Le déterminant est un mot qui figure toujours devant un nom.

On distingue:

- les déterminants articles :le, la, l', les *(anc. Articles définis)*; un, une, des. *(anc. Articles indéfinis)*
- les déterminants démonstratifs: ce, cet, cette, ces. *(anc. Adj.démonstratifs)*
- les déterminants possessifs: mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, tes, ses, notre, votre, leur, nos, vos, leurs. *(anc. Adj.possessifs)*
- les déterminants numéraux: un, deux, trois, ... *(anc. Adj. Numéraux)*
- autres déterminants: quel, quelques, tout, aucun, chaque, certains, plusieurs, divers, différents, pas un, nul, beaucoup de, peu de, assez de, etc. *(anc. Adj. Indéfinis)*

Remarque : La création de cette catégorie appelée déterminant est une simplication de l'ancienne grammaire qui faisait la distinction entre articles et adjectifs. Les deux sont maintenant regroupés dans une seule catégorie de mots, celle des déterminants.

2.1.5. Le pronom (Pro) *(anc. Pronom)*
Exemple : Stéphane et Matthieu entrent en classe; ils parlent avec animation.

Raisonnement :
Le pronom remplace un nom, un GN, un GPrép voire une phrase.

On distingue:

- les pronoms personnels (de conjugaison + autres) : je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, le, la, l', lui, se, s', soi, on, nous, vous, vous, ils, elles, les, leur. *(anc. Pronoms personnels)*
- les pronoms démonstratifs: celui, celui-ci, celle, celle-là, ceux, ceux-ci, ce, ceci, cela. *(anc. Pronoms démonstratifs)*
- les pronoms possessifs: le mien, la mienne, les miens, le nôtre, les leurs, etc. *(anc. Pronoms possessifs)*
- les pronoms relatifs: qui, que, quoi, dont, où, lequel, auquel, duquel. *(anc. Pronoms relatifs)*
- autres pronoms: tous, aucun, chacun, certains, quelques-uns, personne, l'autre, etc. *(anc. Pronoms indéfinis)*

2.1.6. L'adverbe (Adv.) *(anc. Adverbe)*
Exemple: Ton chien mange trop.

Raisonnement :
L'adverbe est un mot **invariable** qui peut modifier un verbe ou un adjectif. Il accompagne parfois un autre adverbe. Il se termine souvent en –ment.

Les adverbes indiquent des *nuances* :
- de temps: hier, avant, soudain, alors, toujours, ensuite, auparavant, etc.
- de lieu: ici, là, devant, dedans, là-bas, partout, loin, ailleurs, près, etc.
- de manière: bien, mal, ainsi, volontiers, surtout, tout à fait, exprès, etc.
- de quantité: peu, beaucoup, tant, aussi, moins, combien, trop, assez, etc.
- etc.

Remarques :
Beaucoup d'adverbes dérivent d'adjectifs : longuement, poliment, vraiment, vaillamment, récemment, etc.

Certains adjectifs sont employés adverbialement:
Exemples : Elles parlent juste.
Ca sent mauvais, etc.

Certaines prépositions sont employées comme adverbes:
Exemples : Nous nous asseyons devant.
Il vient après.

2.1.7. La préposition (Prép.) *(anc. Préposition)*

Exemples : Il va à la gare.
J'étais assis entre mon père et ma mère.
Parmi ceux qui sont venus, c'est elle que je préfère.
Ils sont incapables de travailler mieux.

Raisonnement:
La préposition est un mot invariable qui relie des termes différents. Elle précède un nom, un pronom ou un verbe.

Les principales prépositions sont :
à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, devant, durant, en, entre, jusque, malgré, par, parmi, pendant, pour, près de, sans, sous, sur, vers, etc.

Les prépositions-déterminants :
Exemples : Je vais au (= à le) cinéma.
Voici le chien du (= de le) voisin.

Raisonnement :
Parfois la préposition se combine à un déterminant en un mot appelé préposition-déterminant. Pour distinguer un déterminant d'une préposition-déterminant, il faut mettre l'expression au singulier.

Exemples : Je vois des voisins. = un voisin.
Il s'agit donc d'un ***déterminant.***

Je vois le chien des voisins. = du voisin. Donc, des=de les.
Il s'agit d'une ***préposition-déterminant.***

2.1.8. Les mots coordonnants *(anc. Conjonction de coordination)*
Exemples : L'aile ou la cuisse?
Mangez de la soupe et vous grandirez!

Ce sont les conjonctions: mais, ou, et, donc, or, ni car, puis, en effet, etc.
Ils relient des noms ou introduisent les phrases coordonnées.

2.1.9. Les mots subordonnants *(anc. conjonction de subordination)*
Exemple : Ce footballeur joue bien qu'il soit malade.

Raisonnement :
Les mots subordonnants - ou subjonctions - relient deux propositions d'importances différentes; ils introduisent les phrases subordonnées.
Quelques **subjonctions** : que, afin que, bien que, jusqu'à ce que, pour que, sans que, quoique, tandis que, etc.

Les pronoms relatifs sont aussi des mots subordonnants qui introduisent des phrases subordonnées relatives.
Exemples : La ville dont on parle.
Le château que je vois.

Les pronoms relatifs sont : qui - que - quoi - dont - où -lequel- duquel- auquel.

2.2. Les groupes

Ce qui suit est la partie la plus novatrice de cette nouvelle grammaire. Les catégories-groupes n'ont pas d'équivalent direct en ancienne grammaire.

2.2.1. Le groupe verbal (GV) *(anc. verbe + COD ou COI)*

Exemple : Bastian montrera une magnifique Ferrari à ses copains.

Raisonnement :
Le groupe verbal comprend le verbe et ses compléments (GNCV *(anc. COD)* ou GprépCV *(anc. COI)*).
Attention : le sujet ne fait pas partie du GV !

2.2.2. Le groupe nominal (GN) *(anc. nom + complément de nom ou adj. épithète)*

Exemple: Cette belle voiture me plaît.

Raisonnement :
Le GN comprend le nom et les mots qui le déterminent et le complètent.

Remarque : une subordonnée relative peut faire partie du GN.
Exemple : La voiture que j'ai vue dans ce garage me plaît.

2.2.3. Le groupe prépositionnel (GPrép).

Exemple : Cette maison appartient à mon oncle.
A sept heures il était debout.

Raisonnement :
Le GPrép. commence toujours par une préposition.

2.2.4. La phrase subordonnée relative (Ph. sub. rel)

Exemple : La fille que j'ai rencontrée m'a souri.

Raisonnement :
La Ph.sub.rel. complète le nom auquel elle se rapporte.

2.2.5. Le groupe adjectival (Gadj).

Exemple : Elle était rouge comme une pivoine.

Raisonnement :
Le groupe adjectival comprend un adjectif et les mots qui l'accompagnent.

2.2.6. Le groupe adverbial (Gadv)

Exemple : Il courait très rapidement.
Le groupe adverbial comprend un adverbe et un autre adverbe qui modifie le premier.

3. LES FONCTIONS

La fonction d'un mot ou d'une catégorie de mots est son rôle dans la phrase. Alors que les catégories sont indépendantes de la phrase (un nom est toujours un nom, qu'il soit inclus dans ou phrase ou non), les fonctions ne peuvent pas être établies en dehors de la phrase.

3.1. La fonction Sujet (S) *(anc. Sujet)*
Exemple : Le petit chien noir aboie joyeusement.

Raisonnement :
Qui est-ce qui aboie? Le petit chien noir

3.2. La fonction Complément de verbe (CV) *(anc. COD ou COI)*

3.2.1. L'Ancien COD :
Le CV sous la forme d'un Groupe nominal = GNCV
Exemple : Le professeur de dessin a félicité une élève de la classe 04.

Raisonnement:
On dit féliciter quelqu'un, féliciter une élève de la classe 03.
On peut pronominaliser le GNCV: Le prof. de dessin l'a félicitée.

Exemple : Le professeur de dessin a distribué des feuilles de format A3.
Raisonnement:
On dit distribuer quelque chose, distribuer des feuilles de format *A3.*
On peut pronominaliser le GNCV: le prof. de dessin les a distribuées.

3.2.2. L'Ancien COI :
Le CV sous la forme d'un Groupe prépositionnel = GprépCV
Exemple : Paul parlait à sa petite voisine.

Raisonnement :
On dit parler à quelqu'un, parler à sa petite voisine.
On peut pronominaliser le GprépCV: Paul lui parlait.

Exemple : Paul parlait de sa promenade en forêt.

Raisonnement:
On dit parler de quelque chose, parler de sa promenade en forêt.
On peut aussi pronominaliser: Paul en parlait.

Remarque: Le GNCV et le GprépCV sont parfois tous deux présents dans la même phrase.
Exemple : Le professeur de dessin a distribué des feuilles de format A3 aux

élèves ,de la classe 04.

Raisonnement:
On dit distribuer quelque chose à quelqu'un, distribuer des feuilles (GNCV) aux élèves (GprépCV).

3.3. La fonction Complément de phrase (CP) *(anc. complément circonstanciel)*
Exemple : La nuit dernière, je n'ai pas fermé l'oeil.

Raisonnement:
On peut déplacer et supprimer le CP sans changer le sens de la phrase.
Je n'ai pas fermé l'oeil la nuit dernière.
Je n'ai pas fermé l'oeil.
On ne peut **pas** pronominaliser le CP.
Le CP donne une idée de temps (Quand ?), de lieu (Où?), de manière (Comment ?), de but, de cause, etc.

3.4. La fonction Suite d'être (Sê) *(anc. attribut du sujet)*
Exemple : Mon voisin est dans son jardin.

Raisonnement:
L'élément "dans son jardin" suit le verbe être, c'est donc une Sê.

⚠ à cette distinction qui peut porter à confusion

Exemple : Mon voisin est un artiste.
Quand la suite d'être décrit le sujet, on l'appelle **attribut du sujet**.

Raisonnement:
Un artiste et mon voisin représentent la même personne.
↦ On peut pronominaliser l'attribut du sujet: mon voisin l'est, un artiste.

Remarque: On trouve aussi la Sê après certains verbes qu'on peut remplacer par le verbe être, les verbes d'état :
sembler - paraître - devenir – demeurer - rester - avoir l'air de - ...
naître – mourir.

3.5. La fonction Complément du Nom (CN) *(anc. compl. du Nom)*

Exemples : un chien blanc
un chien de garde
un chien qui aboie

Raisonnement:
Comme son nom l'indique le CN complète un nom et fais partie du Groupe nominal (GN).
Ici le CN est un adjectif, un Gprép. et une proposition Sub.rel. (subordonnée relative).